

Date / Lieu / Heure	19 mai 2023 , en distancielle 15 h 20 à 16 h 15
Liste des Participants	M. Claude PADONOU, Président Directeur Général ; M. Lacine DOUMBIA, Directeur Général, HOOPE Côte d'Ivoire ; M. Théophile AMANI, Directeur Stratégie et Transformation ; M. Désiré KOUDOUNGON, Directeur du Cabinet Sodalite Consulting ; MCorinne DAKPO, Secrétaire
Diffusion à	A tous les participants
Invité :	Néant
Absents :	Néant
Objet	PREMIERE REUNION DE CONCERTATION DU COMITE DE DIRECTION EXECUTIF (CODIREX)

DESTINATAIRES POUR INFORMATIONS :				VALIDITE	
 Participants					
REDACTEUR		VERIFICATION		APPROBATION	
Nom	SECRETARIAT GENERAL	Nom	Tous les Participants	Nom	
Date	19/05/2023	Date		Date	
Visa	SG	Visa	Participants	Visa	

MENTION DE L'OUVERTURE

L'an deux mille vingt-trois et le **vendredi 19 mai** à 15 h 15 s'est tenue en distancielle la première réunion de concertation du **Comité de Direction Exécutif (CODIREX)**, sous la présidence effective du **Président Directeur Général (PDG), M. Claude PADONOU**.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour s'articulait substantiellement autour des points suivants :

- I- Description du mode opératoire du CODIREX**
- II- Divers**

I- Description du mode opératoire du CODIREX

- ➡ A l'ouverture de la séance, le Président Directeur Général a rappelé d'une part l'objectif poursuivi, « **étudier le mode opératoire de déroulement du CODIREX** » et d'autre part les raisons qui soutendent le choix des participants à cette instance décisionnelle.
- ➡ Il a exprimé sa volonté à travailler en symbiose avec toute l'équipe, exhorte les Directeurs au respect des engagements, à la rigueur et l'agilité dans l'accomplissement des missions dévolues.
- ➡ Le Président Directeur Général a fait observer au Directeur du Cabinet Sodalite Consulting, la nécessité de faire fonctionner toutes les entités du Groupe dans les prérogatives de sa mission.
- ➡ Le Comité de Direction Exécutif a pour but de regrouper les Directeurs qui ont en charge la transformation des différentes entités présidées par le Président Directeur Général, afin **d'échanger sur le mode de fonctionnement des entités** sous leur responsabilité et de **permettre au Président d'avoir des documents permettant d'obtenir le même niveau d'information**.

- ➡ Pour une efficacité, il est proposé que cette instance décisionnelle se réunisse **obligatoirement** deux (2) fois par mois : **le 2^{ème}** et le **dernier jeudi du mois**.
- ➡ La précision du mode de réunion **en présentielle** ou **en distancielle** sera indiquée au préalable dans l'ordre du jour, **3 jours avant la tenue de la réunion**.

CONSIGNES DU PDG

NB : Pour une efficacité des décisions à prendre, **deux (2)** documents doivent être obligatoirement envoyés au secrétariat de la Présidence :

- 1. Une présentation du rapport sous format powerpoint ou word, 48 h avant la tenue du CODIREX ;**
 - 2. Les rapports envoyés peuvent faire l'objet de commentaires et la dernière version doit être envoyée la veille au plus tard avant 15 h.**
- ➡ Les documents à envoyer doivent être déposés :
- sur **le lien FTP** créé <ftp://compterenducodirex/> ; à cette fin les accès vous seront communiqués
 - Ils peuvent être envoyés dans le groupe whatsapp et
 - à l'adresse mail codirex@groupmediacontact.com

II- Divers

- Le Président Directeur Général souhaite rencontrer les Directeurs one to one et faire le point de la collaboration avant la tenue du CODIREX.
- Maintenir le mode opératoire qui peut être modifié et adapté au besoin.

CLÔTURE DE LA REUNION

La séance est levée à **16 h 15 mn** par le Président Directeur Général, Monsieur Claude PADONOU.

Le Comité de Direction Exécutif est prévu pour le jeudi 25 mai 2023 à 10h00.